

Interpellation urgente

**Poste de Saint-François : les Lausannois paieront-ils avec vingt ans de retard l'addition de la privatisation des PTT ?**

Le 26 mars s'ouvrait l'enquête publique pour des « transformations générales intérieures et extérieures » de l'Hôtel des Postes à la place Saint-François. Aujourd'hui, ce bâtiment abrite notamment un grand office de poste et une pharmacie. Comme le relève *24 heures* du 14 avril, les plans comprennent pour la surface actuelle de l'office de poste une indication laissant imaginer une affectation commerciale différente en lien avec la restauration, avec des espaces de vente et de consommation ainsi que des cuisines.

Inauguré en 1901, l'Hôtel des Postes est un bâtiment historique important lausannois. Il appartient aujourd'hui à l'entreprise immobilière PSP Real Estate, sise à Zurich, filiale de PSP Swiss Property Group qui annonce un portfolio d'une valeur de près de 10 milliards de francs, centré sur les objets commerciaux. Lors de la réorganisation des PTT qui en étaient propriétaires, cet immeuble a apparemment été attribué à Swisscom, qui l'a vendu en 2001. Aujourd'hui, le propriétaire ne semble vouloir offrir aucune garantie publique que La Poste continuera à pouvoir exploiter un office dans ce bâtiment. Nous nous trouvons donc face à une situation inédite, qui est qu'un office que La Poste ne souhaite pas fermer (contrairement à de nombreux autres ces dernières années à Lausanne et ailleurs) pourrait se voir contraint de cesser son activité. Or, sa position centrale fait de cet office un lieu apprécié qui accueille en outre de très nombreuses cases postales utiles à l'activité économique du centre-ville.

Face à cette nouvelle menace sur l'accessibilité du service public postal dans notre ville, nous souhaitons poser les questions suivantes à la Municipalité :

- La Municipalité confirme-t-elle le risque que l'office de St-François voie son bail non renouvelé ?
- A-t-elle connaissance des options examinées par La Poste dans cette éventualité ?
- Comment la Municipalité évalue-t-elle l'impact qu'aurait cette fermeture sur la desserte au centre-ville, en l'absence de remplacement ? Dispose-t-elle de moyens juridiques, le cas échéant, pour s'adresser à la PostCom ?
- La Municipalité sait-elle pourquoi l'Hôtel des Postes a été attribué à Swisscom et non à La Poste au moment de la réorganisation et de la scission des PTT ?
- La Municipalité peut-elle confirmer la date de la vente par Swisscom de l'Hôtel des Postes et indiquer si des engagements avaient été pris dans ce contexte ?
- La rénovation envisagée est-elle conforme au caractère patrimonial important de l'immeuble, étant donné que la poursuite de l'activité d'origine constitue aussi un élément de continuité historique important et valorisé par les inventaires ?

Nous remercions d'avance la Municipalité pour ses réponses.

Le 10 mai 2022

PS

Benoît Gaillard

Motier Chenaux Mesnier

Samuel de Vaugou  
10 de 11/2022

EàG

Isabelle Bonillo

Johann Dupuis

Samson Yemane

Vers

Ilias Panchard

Darya Gelit